



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2022**

**Date de convocation : 30/11/2022**  
**Nombre de Conseillers en exercice : 27**  
**Nombre de Conseillers Présents : 21 Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de Conseillers votants : 24**  
**Date d'affichage : 23/12/2022**

**VOTE : Voix Pour : 21 Voix contre : 0 Abstentions : 3**

**L'an deux mil vingt-deux le 19 décembre à 20 heures 00**, les membres du Conseil Municipal de Sées dûment convoqués et sous la présidence de M. Mostefa MAACHI, Maire de SÉES, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Maison des Services et des Associations.

**Présents** : M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, Mme Pamela LAMBERT, Mme Martine BIDAULT, M. Jacques MAUSSIRE, Mme Martine LEMOINE, Adjoint, Mme Martine MEYER, M. Damien SOREL, Mme Florence LECAMUS, M. Richard PAUPY, M. Antoine BIGNON, Mme Patricia CHARPENTIER, M. Florian MENAGER, Mme Jacqueline DUJARRIER, M. Jean-Marc LETELLIER, Mme Béatrice MIKUSINSKI, M. Jean-Paul SAUVAGET, Mme Hélène DEBACKER, M. Christian RICHARD, M. Raymond FREBET, Mme Véronique BARIA UGUEN

**Absents Excusés** : M. Christophe ROBIEUX, Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, M. Guillaume DUDRAGNE, Mme Séverine LOUVEAU, Mme Jacqueline BLOND

**Ont donné pouvoir** : M. Christophe ROBIEUX à Mostefa MAACHI, Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE à M. Florian MENAGER, Mme Jacqueline BLOND à M. Jacques MAUSSIRE ;

**Absents non Excusés** : M. Bruno ROUX

**Secrétaire de Séance** : M. Jacques MAUSSIRE

### **OBJET : Projet d'aménagement de l'Orne au Vivier**

La place du Vivier se trouve en plein cœur du Centre-Ville de Sées. Cette place est bordée par le fleuve « Orne » et est accessible aux véhicules légers par une parcelle en bois. Cette parcelle est équipée d'un système hydraulique composé de deux vannes de 45 cm de haut pour 1,70 m de large chacune.

Ce système est fonctionnel et manuel. En position fermée, ces vannes créent une retenue d'eau sur environ 300 mètres.

La présence d'une retenue d'eau, les usages associés et leur gestion peuvent générer des impacts négatifs sur la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau et sur le fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

A la recherche de solutions pour réduire les désordres provoqués par cette retenue d'eau, la ville a sollicité la Communauté de Communes des Sources de l'Orne, compétente dans la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) pour mener une réflexion globale sur le projet.

En premier lieu, la Ville de Sées avait prévu un curage de la retenue et l'évacuation des boues. Devant la difficulté pour les engins d'accéder au chantier et sachant pertinemment que cette opération ne résoudrait pas les problèmes inhérents à la retenue d'eau.

La communauté de Communes des Sources de l'Orne propose :

- le maintien des vannes en position levée permettant la réactivation du cours d'eau par la reprise du transport solide et la restauration d'un écosystème d'eau courant favorable au retour d'espèces typiques au dépend des espèces « d'étang ».
- la réalisation d'aménagement par la mise en place de fascines pré végétalisées d'hélophytes (boudin en fibre de coco fortement comprimés entouré d'un géofilet synthétique).

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale menée par la Communauté de Communes des Sources de l'Orne depuis plusieurs années qui vise à restaurer le « bon état » des cours d'eau sur son territoire. De par cette cohérence d'intervention et du degré d'ambition du projet, celui-ci bénéficiera d'une aide à hauteur de 80 % par l'agence de l'eau Seine Normandie et la Région, Les 20 % restant seront à la charge de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne, compétente dans le domaine.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir statuer sur la continuité de ce projet

➡ **Le conseil municipal après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 3 abstentions (M. Jean-Paul SAUVAGET, Mme Hélène DEBACKER, M. Christian RICHARD)**

➤ **DEMANDE** à la Communauté de Communes de poursuivre le dossier et de planifier la réalisation des travaux sur le budget 2023.

Ainsi fait et délibéré à Sées, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance  
Jacques MAUSSIRE

Le Maire  
Mostefa MAACHI



Signé électroniquement par  
Mostefa MAACHI  
Le 20 décembre 2022